Combat Laïque 76

Bulletin du Comité de Réflexion Et d'Action Laïque de la Seine-Maritime

creal76@creal76.fr

CREAL76 www.creal76.fr Comité de Réflexion Et d'Action Laïque — LIER LA LAÏCITÉ AU COMBAT SOCIAL !

N°65 Juin 2017

J'ai moins peur des extrémistes religieux que des laïques qui se taisent - Charb -

BASCULEMENTS

Sur tous les continents, des pays ont basculé dans des régimes autoritaires et nationalistes qui au nom de la nostalgie des traditions patriarcales exacerbent les conflits religieux ou ethniques.

La France n'échappe pas à ce repliement dans un monde où le niveau d'inégalités des richesses s'approche de celui de la funeste période 1925 -1937.

P.2

AGENDA

Le Musée de l'Éducation de Rouen

présente pendant une année l'exposition

«L'école en Algérie, l'Algérie à l'école »

du 8/04/17 au 02/04/18

Retrouvez toutes les dates sur la page www.creal76.fr

La peur et ses prophètes

C'était peut-être finalement la principale gagnante de ces élections présidentielles....

P.3

L'« Énergie Jeunes », une énergie au profit de qui ?

Offensive patronale pour une grande réforme de l'école .

P.6

La Guyane hors laïcité.

Les élus guyanais ne demandent aucune dérogation, aucun passe-droit ...

P.8

Placement d'enfants, une affaire juteuse ?

Des partenariats public-privé (PPP) pour gérer de l'humain, …

P.13

France-Palestine Solidarité année 2017 et actions de Boycott

P.19

Rahan suit ses pistes de chasse au flair, comme les autres animaux !

P.20

Édito

Basculements

Sur tous les continents, des pays ont basculé dans des régimes autoritaires et nationalistes qui au nom de la nostalgie des traditions patriarcales exacerbent les conflits religieux ou ethniques.

En Turquie, Erdogan s'érige en autocrate « islamo-conservateur » par un referendum truqué pour éliminer ses opposant-e-s, pour réprimer les Kurdes tout en ménageant Daech. En Inde, Narendra Modi du BJP (Parti du peuple indien) arrivé au pouvoir en 2014 piétine les principes constitutionnels au nombre desquels la laïcité. À sa solde, des organisations sévissent en toute impunité contre ceux qui ne sont pas des adeptes de l'hindouisme : les minorités religieuses, les laïques, les consommateurs de viande de vache, les jeunes amoureux dans l'espace public… Marine Le Pen s'est trouvé des affinités avec Modi comme avec Poutine étroitement lié à l'église orthodoxe ou Donald Trump soutenu par les religieux conservateurs. En Pologne ou en Hongrie, membres de l'UE, se sont établis - dans le cadre d'un processus « démocratique » ! - des régimes autoritaires affichant xénophobie et cléricalisme.

La France n'échappe pas à ce repliement dans un monde où le niveau d'inégalités des richesses s'approche de celui de la funeste période 1925 -1937[1]. Le doublement du nombre de voix du candidat du FN, de la présidentielle de 2002 à celle de 2017, traduit à la fois une lepénisation des esprits qui a contribué à faire reculer l'état de droit dans le cadre d'un état d'urgence pérennisé et l'expression d'un abandon social exploité par ce parti qui est le pire ennemi des travailleurs et de la laïcité.
Peut-on penser que l'arrivée au pouvoir d'une coalition adoubée par le MEDEF inversera la tendance ? Ainsi, sous l'impulsion d'un président dont la jeunesse tient lieu de modernité et d'un premier ministre lié à l'industrie nucléaire, les ministres les plus attachés à l'orthodoxie libérale sont titulaires des Finances, de l'Economie, du Budget et… de l'Éducation nationale.
Son ministre, Jean-Michel Blanquer a servi sous de Robien (polémique méthode syllabique), sous Sarkozy où il a été l'artisan de la suppression de 80 000 postes, de la quasi liquidation des RASED (aide aux élèves en difficulté), de la suppression de la formation des maîtres, de la promotion des « internats d'excellence », qui ont accru les difficultés scolaires des quartiers populaires. *Libérer le système, autonomie*…, ses maîtres mots en matière de gestion managériale de l'école s'inspirent de ce que revendique le Secrétariat général de l'enseignement catholique.

La potion libérale n'apaisera pas les frustrations des exclus de la mondialisation. Plus que jamais combat social et combat laïque ont partie liée. Pour se garder des basculements générateurs de régressions sociales, politiques, environnementales, le combat social porteur de solidarité et d'égalité est nécessaire mais il doit se conjuguer au combat pour les principes universels des droits humains portés par l'émancipation laïque. ☐

1 voir "Inégalités croissantes" page 14

Francis Vanhée
Président du CREAL76
Le 29 mai 2017

SOMMAIRE du n° 65 – Juin 2017

2 Édito : Basculements
3 Chronique du mécréant : la peur et ses prophètes
4 Mots-croisés
Art-Scène : le labo des débats
Cathodique
5 Ferme mise au point : Elle a osé…
Pudeur frontiste
6 L' « Énergie jeunes » , une énergie au profit de qui ?
7 Note de lecture : La grève des ovalistes : Lyon, juin-juillet 1869
Prosélytisme évangélique
8 La Guyane hors laïcité
9 Communiqué du collectif laïque
Note de lecture : La laïcité pour 2017 et au-delà
10 Cléricalisme et anticléricalisme. Espagne et exil
Charité pour le MEDEF
11 Écoles privées hors contrat : cathosphère, fachosphère et réactionaires
12 À l'assaut de l'éducation sexuelle
13 Placement d'enfants, une affaire juteuse ?
À l'écoute
Procès de la laïcité à l'Espé de Créteil !
14 Inégalités croissantes…
15 Des scientifiques dans la rue
16 Faux procès pour vraies conclusions
Promotion
17 Échos du monde : Norvège, séparation de l'Église et de l'État
Turquie : une dictature islamo-conservatrice
Indonésie, : coupable de blasphème
18 Allemagne : la bible dangereuse pour la jeunesse
USA : Trump booste les « charter schools »
19 Association France-Palestine (AFPS)
20 Chronique de Rahan: Rahan suit ses pistes de chasse au flair, comme les autres animaux !

Dominique

La chronique du mécréant

DELAHAYE

La peur et ses prophètes

C'était peut-être finalement la principale gagnante de ces élections présidentielles. L'invitée surprise, trouble-fête fédérant autour d'elle des troupes pourtant disparates et gâchant l'ordonnancement des festivités annoncées. Le retour en force d'une lointaine cousine, installée ailleurs, dont on n'avait des nouvelles qu'épisodiquement. La peur. Les peurs. De la mondialisation, de l'étranger, du chômage, de la catastrophe écologique, du chaos. Avec cet attentat, à quelques jours du scrutin pour faire basculer les derniers insouciants.

Comment ne pas être légitimement inquiet ? Comment ne pas comprendre que la précarisation extrême d'une partie croissante de la population de notre pays, ses difficultés d'accès à la santé, à la culture, à un avenir stable et digne, réveille au plus profond du corps social, cette peur de l'inconnu, du gouffre, de la finitude, tapie au fond de chacun de nous. Cette même terreur qui poussait l'homme de l'Antiquité à entamer les discussions avec le voisin à coups de glaive, et les assemblées moyenâgeuses à se rassembler joyeusement autour des bûchers où l'on brûlait les impies. Car si comme l'affirmait J.London dans un élan de lucidité pessimiste : *« L'homme, individuellement, n'a fait aucun progrès moral depuis les dix derniers milliers d'années* », la peur, à travers l'histoire a toujours profité de solides alliés.

La peur anesthésie notre raison et nous ramène à nos réflexes animaux de lutte pour la survie. Elle décape en un instant « *ce vernis moral* » dont parle J.London et libère en nous le sauvage, dissolvant les solidarités, annihilant l'intelligence humaine sédimentée au cours des siècles. Sous toutes les latitudes, les puissants et leurs valets religieux, ont compris le parti qu'ils pouvaient en tirer. Et si les gamins comprennent assez vite que le loup est une invention des adultes visant à leur faire prendre des vessies pour des lanternes, il semble que l'électeur rural du Bas-Rhin d'âge adulte (et pas que lui), continue de croire que l'arabe est un individu de poil sombre et de caractère vindicatif, toujours prêt à vous voler votre femme, votre travail, ou les deux, avant de vous égorger par derrière.

Et pour en revenir à ces élections, toutes les questions, de l'insécurité à l'immigration (si, si ce sont bien deux questions différentes) ont été envisagées et débattues sous l'angle de la peur. Y compris la question économique. Pour les uns, la peur du marché mondial permet de défendre un protectionnisme cocardier et impraticable, et pour les autres de présenter l'adhésion à la mondialisation libérale comme seule alternative à l'isolement, à la banqueroute et à la misère. Agiter des épouvantails pour éviter que les électeurs réfléchissent à une autre finalité de la production, au partage des richesses, à une décroissance maîtrisée et heureuse. On a beaucoup voté « contre » lors de ce dernier scrutin.

Ce n'est évidemment pas un hasard, si les candidats de l'extrême droite et de la droite extrême qui surfent sur cette peur irrationnelle, sont les mêmes qui affichent leurs liens avec les intégristes religieux. Le clergé catholique qui d'habitude, se prononce contre « les extrêmes » est resté sur une prudente réserve. Pour ceux qui avaient encore quelques illusions, ce « ni-ni » en dit long sur la réalité de l'engagement antifasciste de la hiérarchie cléricale, si prompte à dénoncer le terrorisme. Si les ennemis politiques de la démocratie, du FN à Sens commun, sont des détaillants sur le marché de la frousse, les religieux en sont les grossistes. Excommunication, damnation éternelle, supplices et pénitences aussi raffinés que variés, apocalypses, ils ont tout en magasin à agiter sous le nez des gogos pour vendre leurs thérapies moisies et terriblement inefficaces. « *Je le sais à ce creux qui persiste après la prière des hommes, à leurs visages collés contre la vitre de la supplication. Et à leur teint de gens qui répondent à la peur de l'absurde par le zèle. Quant à moi, je n'aime pas ce qui s'élève vers le ciel, mais seulement ce qui partage la gravité. J'ose te le dire, j'ai en horreur les religions. Toutes ! Car elles faussent le poids du monde.* » (K.Daoud)

Tous les croyants ne sont pas de dangereux fanatiques, et tous les votants FN ne sont pas des assassins fascistes en puissance. Certes. Mais la progression des voix du FN, et de ses alliés, va de pair avec la réussite des manifestations de rue des intégristes catholiques, avec la mainmise des musulmans radicaux sur certains quartiers de nos villes. Il y a là le ferment d'une alliance sulfureuse, qui se fera sur la dépouille de l'intelligence et de nos droits démocratiques. Se mobiliser sur le terrain de la misère sociale, contre les logiques libérales et mortifères est nécessaire, mais cela ne suffira pas. Il nous faudra aussi faire face à nos angoisses millénaires, et trouver ensemble les moyens de nous affranchir de leurs prophètes. □

« C'est dans le gouvernement républicain que l'on a besoin de toute la puissance de l'éducation ».

Montesquieu

MOTS CROISÉS

grille n° 47

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	G	R	O	G	N	A	S	S	E	S
2	A	I	G	R	E	L	E	T	T	E
3	R	A	R	E	F	I	E	R	A	S
4	G	■	E	L	■	B	■	I	B	■
5	A	R	S	E	N	I	C	A	L	E
6	R	A	■	R	U	■	A	N	I	S
7	I	D	E	A	L	I	S	T	E	S
8	S	I	S	■	S	P	I	■	S	O
9	M	A	S	O	■	S	E	T	■	R
10	E	L	E	C	T	O	R	A	L	E

grille n° 48

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3					■		■		■	
4										
5		■		■						
6				■						
7					■				■	■
8			■							
9			■							
10										

« *LE LABO DES DÉBATS* »

un spectacle interactif (45 min)
proposé par la compagnie Art-Scène

La compagnie Art-Scène (Région Normandie) propose - en collaboration avec la Compagnie l'Échappée (Région Hauts de France) et Théâtre en Action (Région Nouvelle Aquitaine) - un spectacle interactif autour de la liberté d'expression, le respect, le « vivre ensemble », la citoyenneté…

Un enquêteur-consultant fait irruption dans la salle (classe ou médiathèque) afin de soumettre les élèves à un « tolérotest ».
Il se lance dans une série d'expériences pratiques abordant chacune un sujet de société précis (sexisme, racisme, « vivre ensemble », croyances…).
Il manipule des objets de la vie courante sortis de sa mallette, accessoires qui prennent alors un caractère symbolique et lisible par tous (tout en présentant un côté ludique installant ainsi une distance avec le sujet).
Chaque expérience est suivie d'une courte vidéo conçue comme un témoignage réel sur le sujet abordé.
Les spectateurs sont ensuite invités à réfléchir « en leur âme et conscience » à partir des propositions d'un QCM (questionnaire à choix multiples) afin d'affirmer leur option par rapport au problème abordé…
Sans avoir jamais pris parti sur aucun des sujets abordés, l'enquêteur-consultant quitte la classe en engageant les spectateurs à réfléchir et à se poser les bonnes questions avant de se hâter à donner une réponse définitive…
Le comédien revient ensuite pour se joindre au débat animé par un adulte (enseignant, animateur ou membre du CREAL). ☐

e-mail : contact@art-scene-cie.com - art-scene@numericable.fr
site : www.art-scene-cie.com

HORIZONTALEMENT

1 . Tel le nirvana.
2 . Ensembles de technologies.
3 . A pierre fendre en retour.
4 . Que de chemin parcouru jusqu'au VTT.
5 . Mouvoir.
6 . A sa chambre ; tirera une substance.
7 . Pandémie disloquée ; charge accumulée.
8 . Étape pour le bagne ; où a-t-elle la tête ?
9 . Elle rend son maire populaire ; querelleur parfois.
10 . Tendisse.

VERTICALEMENT

A . Les b.a.-ba de l'abbé.
B . Au Panthéon des énergies renouvelables ; héroïne celte
C . Fulbert exigea son châtiment.
D . Aller en anglais ou en Afrique ; coriace rivale de Rome.
E . Entre en Italie ; so british ce greffier ; souvent nourris avec un T.
F . Ils apparaissent par transparence.
G . Test inversé ; montra son doigté.
H . A la recherche de la tranquillité de l'âme.
I . Sigle communautaire ; vient après le dix ; pas dit.
J . Portera en justice ; épreuve pour la patience

Cathodique *La passionaria des sacristies surprise en plein péché capital.*

Christine Boutin, présidente d'honneur du Parti chrétien démocrate a piqué une grosse colère en apprenant que la passation de pouvoir entre François Hollande et Emmanuel Macron retransmise le dimanche 14 mai, le serait à l'heure où habituellement est diffusée en direct la messe dominicale qui a été, à cette occasion, avancée d'une heure.
Tant que la passation de pouvoir ne se transforme pas en sacre ! ☐

Une ferme mise au point [1]

Par Hélène Mouchard-Zay, fille de Jean Zay.

Elle a osé...

Après avoir rapté avec cynisme le concept de laïcité pour en faire une machine de guerre contre les musulmans, voilà que Marine le Pen, dans son programme, ose invoquer le nom de Jean Zay, citant une phrase de la circulaire signée par lui en 1936, qui interdit tout signe politique dans les établissements scolaires.

Mais sait-elle pourquoi Jean Zay réaffirme avec force dans cette circulaire le devoir de laïcité dans les établissements scolaires ? Ceux en effet qui, dans les années 30, menacent la laïcité, ce sont essentiellement les ligues d'extrême droite qui, pour détruire la République, maintiennent l'agitation dans les établissements scolaires et cherchent à y introduire leur propagande, par toutes sortes de ruses : tracts, recruteurs, enrôlement, etc . C'est contre les menées de ces ligues que Jean Zay veut protéger les enfants par la loi. L'année suivante, il rappelle que l'interdiction vaut aussi pour les propagandes confessionnelles. : *« Aucune forme de prosélytisme ne saurait être admise dans les établissements… »*[2]

Loin de prôner une « neutralité » qu'invoque M. Le Pen, Jean Zay appelle les enseignants à la mobilisation pour la défense de la République et les valeurs qui la fondent. S'il refuse tout militantisme politique, idéologique ou religieux dans l'école, c'est au nom des valeurs qui fondent la République et que combat au contraire M. le Pen : il veut une école qui apprenne à juger par soi-même et non à applaudir des hommes - ou des femmes - providentiel(le)s. Il veut une République ouverte, fraternelle, solidaire, qui n'exclut personne en raison de ses origines ou de sa religion, et dont le fondement est une école qui accueille tous les enfants, quels qu'ils soient, et qui tente de les ouvrir au monde.

En 1940, c'est cette même extrême droite qui accueille comme une ''divine surprise'' (Maurras) l'accession au pouvoir, grâce à la victoire de l'Allemagne, de Pétain et de ce régime qui va s'empresser de mettre à mort la République, avant d'engager les persécutions contre ceux qu'il désigne comme « l'anti-France ». Ses journaux, en particulier *Gringoire* et *Je suis partout,* ne cessent pendant toute l'occupation d'alimenter la haine contre les juifs et les résistants et Jean Zay, depuis toujours détesté par l'extrême droite, continue à être l'une de leurs cibles principales.

La milice s'engage activement dans cette chasse à mort contre les juifs et les résistants. Cette même milice qui assassinera Jean Zay en 1944…

Le FN est l'héritier historique de cette extrême droite française, maurassienne et pétainiste. Il ne s'en est jamais démarqué, et chacun peut constater l'inspiration maurassienne des idées qu'il développe. □

[1] Texte diffusé sur le site de Tony Ben Lahoucine

[2] Les deux circulaires ont été publiées dans le numéro 57 de Combat laïque daté de Juin 2015

Pudeur frontiste

Le bureau de vote pour le second tour de l'élection présidentielle de Ploeren (Morbihan) devait se tenir dans une salle qui accueillait une exposition consacrée à la Shoah et au Vel d'Hiv « Désobéir pour sauver » informant sur le rôle peu connu de policiers et gendarmes ayant porté secours aux Juifs pendant l'occupation.

Ce ne fut pas du goût de la section départementale du Front national du Morbihan qui a demandé le retrait de cette exposition au nom de la neutralité politique requise en ces lieu et circonstance.

Ouest-France rapporte les propos du secrétaire départemental FN du Morbihan : *« Des médias ont véhiculé l'idée que nous étions d'anciens nationalistes, de nouveaux nazis... On a donc demandé de retirer les panneaux, car les électeurs pouvaient se poser des questions avant d'aller aux bureaux de vote situés dans le même bâtiment. D'ailleurs, certains d'entre eux s'en sont émus et nous ont alertés ».*

Le maire de la commune a préféré la sérénité : *« Objectivement, je ne voyais pas en quoi cette exposition pouvait influer sur le vote des Ploerinois. De plus, à la veille de la commémoration du 8 mai 1945, qui, au travers de la victoire des Alliés, consacre la victoire de la démocratie, des valeurs universelles de la liberté humaine. Pour ne pas créer d'incident inutile, j'ai retiré l'expo qui a été remise à la fermeture des bureaux de vote ».*

Qu'est-ce qui scandalise le plus le FN la réalité des persécutions antisémites perpétrées sous autorité française ou le fait que des policiers et gendarmes s'y soient opposé ?

Source : 6Medias, 09 mai 2017

« La démocratie ce n'est pas cinq minutes pour les juifs, cinq minutes pour les nazis... D'abord, on se débarrasse des nazis, ensuite on discute. La démocratie commence quand il n'y a plus de nazis ».

Jean-Luc GODARD

L'« Énergie Jeunes », une énergie au profit de qui ?

Très régulièrement et notamment pendant les périodes électorales, les débats sur l'école sont nombreux, souvent passionnés et parfois obscurs. Notre institution scolaire y est accusée de bien des maux par les candidats de droite, d'extrême droite mais aussi par les candidats qui ne sont ni de droite et ni de gauche, ou bien les deux à la fois.

Ce discours est relayé abondamment par les grandes entreprises et particulièrement par leur syndicat le plus revendicatif, le MEDEF.

Les critiques portent, entre autres, sur le fort taux d'illettrisme des élèves à l'entrée en 6ème ou le trop grand nombre de jeunes sortants sans qualification du système scolaire. Les méthodes pédagogiques sont jugées obsolètes, vieillottes, les enseignants ne sachant pas se remettre en cause et le manque d'autonomie des établissements gênant l'innovation pédagogique.

Depuis plusieurs années, l'offensive patronale pour une grande réforme de l'école se déploie, parce que celle-ci est trop rigide et pas assez proche des besoins des entreprises.

Et c'est notamment sous l'angle des innovations pédagogiques que des officines patronales, des associations regroupées au sein de fondations privées ayant reçu l'agrément du ministère ou des recteurs, œuvrent dans des établissements ou des académies sous couvert d'expérimentation.

> ‘’
> ***Depuis plusieurs années, l'offensive patronale pour une grande réforme de l'école se déploie, parce que celle-ci est trop rigide et pas assez proche des besoins des entreprises.***
> ‘’

C'est le cas de l'association Énergie Jeunes (1) qui déploie ses activités depuis plusieurs mois dans les collèges et lycées des Réseaux d'éducation prioritaire afin de « *motiver les jeunes et lutter contre le décrochage scolaire* ». **Mais qui sont les promoteurs de cette association de bénévoles » ? Comment et par qui est-elle financée ? Et quelles sont ses motivations réelles ?**

Les documents publics que l'on peut trouver sur son site internet apportent déjà quelques réponses mais invitent également à approfondir bon nombre d'interrogations.

A l'origine de la création d'Énergie Jeunes

L'association a été créée en 2009 à l'initiative de Korda & Partners, cabinet de conseil en management et en pédagogie des adultes. Ce cabinet aide des entreprises comme Renault ou L'Oréal à développer les compétences et à accroître l'engagement de leurs salariés. Il crée notamment des outils de formation auprès de milliers de collaborateurs dans ces entreprises.

Son fondateur et dirigeant, Philippe Korda, est diplômé de Sciences Po Paris et titulaire d'une maîtrise en droit. Il est auteur ou coauteur de plusieurs ouvrages, dont L'entreprise réconciliée (Albin Michel, Prix FNAC-DCF 2008).

L'idée qui a présidé à la création de cette association est d'exploiter l'expertise de formation habituellement réservée aux collaborateurs des grandes entreprises afin d'en faire bénéficier, bénévolement, des jeunes en milieu scolaire.

Son financement

Tous les intervenants sont bénévoles. Aucune rémunération n'est exigée des établissements scolaires.

Les dépenses de l'association sont principalement couvertes par des subventions accordées par des partenaires publics et privés.

Les principaux partenaires de l'association Énergie Jeunes

Au-delà de Korda & Partners, on peut citer parmi les principaux soutiens la Fondation Manpower pour l'Emploi qui soutient des actions qui favorisent l'insertion professionnelle de jeunes en situation difficile. Cette Fondation s'engage dans des actions de mécénat destinées à des jeunes en situation de fragilité ou victimes de discrimination. Elle apporte son soutien à des associations qui développent des initiatives concrètes facilitant l'accès à l'emploi de ces jeunes, sur tout le territoire national. Elle encourage l'implication des collaborateurs permanents de Manpower qui, au titre du bénévolat ou du mécénat de compétences, sont volontaires pour intervenir sur certains projets. Mais également Coca-Cola France qui aide des enfants à réaliser leurs rêves. Militer pour l'insertion des jeunes, promouvoir la diversité à tous les niveaux font partie de ses engagements citoyens. Nous trouvons aussi l'association 100 000 Entrepreneurs qui a pour vocation de transmettre aux jeunes la culture d'entreprendre, en organisant des témoignages bénévoles d'entrepreneurs dans les établissements scolaires, de la 3ème à l'enseignement supérieur.

La culture de l'entreprise à l'école

Ainsi, pour faire face aux questions du décrochage scolaire et du manque de motivation de certains jeunes pour leur propre avenir à travers les apprentissages scolaires, les pratiques pédagogiques innovantes des bénévoles d'« Energie jeunes » sont empruntées très directement des méthodes de formation des salariés et de management qui sont celles des grandes groupes privés internationaux.

Elles illustrent la volonté patronale, à l'œuvre depuis plusieurs années, d'investir dans l'école les recettes de management propres aux entreprises pour développer les compétences et accroître l'engagement des salariés, c'est-à-dire leur compétitivité.

Qu'elles soient adaptées aux élèves des collèges ou des lycées - l'histoire ne le dit pas - cette offensive patronale rejoint la volonté des « réformateurs », candidats ou déjà ministres, de notre système scolaire de voir la culture d'entreprise y prendre de plus en plus de place.

Au profit de qui ? ☐

[1] ww.energiejeunes.fr

La grève des ovalistes : Lyon, juin-juillet 1869

Ce livre n'a rien à voir avec l'univers du rugby comme une lecture trop hâtive du titre pourrait le laisser penser.

Il est question dans ces pages **d'ouvrières de l'industrie de la soie,** à la fin du Second Empire.

Le terme ovaliste vient de l'ovale, la pièce centrale et motrice du moulin, cette machine qui travaille le fil de soie au sortir de la filature et le rend propre au tissage**. Les ovalistes - très majoritairement des femmes - surveillent les moulins, garnissent et dégarnissent les bobines, vérifient la qualité de la soie, nouent et dénouent les fils cassés.**

Ces femmes - le plus souvent de jeunes paysannes recrutées au village par des racoleurs-bateleurs ou par le curé de la paroisse - sont placées comme des servantes le seraient chez un maître : elles logent dans leur atelier. **Travaillant douze heures par jour, mal payées, mal nourries, vivant dans des conditions d'hygiène désastreuses, elles se révoltent en cette fin juin 1869 et se mettent spontanément en grève.**

Cette grève fait du bruit.

Bruit historique : **c'est la première grève de femmes connue**.

Bruit dans Lyon où ces femmes parcourent les rues, font le tour des ateliers pour appeler leurs camarades à la grève. Il y aura 2 000 grévistes sur un total de 8 000 ovalistes à Lyon.

Bruit dans les esprits : les ouvrières en grève, quittant leur atelier, sont mises à la porte de leur logement et voici des centaines de femmes à la rue. Pour les mentalités de l'époque, plus qu'une préoccupation humanitaire, c'est une honte apocalyptique : ***voilà la ville livrée au sabbat des sorcières et des libertines.***

Claire Auzias et Annick Houel ont suivi et restitué cette lutte remarquable en étudiant la presse locale du moment, les archives municipales et hospitalières et surtout les rapports de police. A partir de cette riche documentation elles ont écrit un ouvrage scientifique et passionnant. Les ovalistes peinent, souffrent meurent de maladies professionnelles (non reconnues) mais aussi elles rient, elles crient, elles se promènent en bandes joyeuses dans de beaux atours quand elles le peuvent.

Finalement, cette grève pionnière et exemplaire ne rapportera presque rien aux ovalistes : pas d'augmentation de leur salaire journalier, une réduction de travail (de 12 heures à 10 heures par jour) qui sera ensuite partiellement écornée par les patrons soyeux.

Si cette lutte de femmes est historiquement célèbre aujourd'hui c'est paradoxalement pour de fausses raisons.

Le conflit a pu durer un mois parce qu'il a reçu le soutien financier de l'Association internationale des travailleurs (AIT) bien implantée à Lyon.

Mais ce soutien n'était pas désintéressé : il est demandé aux ovalistes d'adhérer à l'AIT (elles le font en masse mais de façon peu démocratique). En fait le congrès de Bâle approche (septembre 1869) et l'adhésion d'une section de 8 000 membres, cela n'est pas négligeable pour le courant politique qui peut la placer à son actif. Marx, de Londres, salue le courage de ces femmes prolétaires. Marx féministe ? Peut-être mais surtout désireux d'améliorer le rapport de force contre Proudhon antiféministe proclamé.

Bakounine représentera les ovalistes à Bâle. Il fera de leur grève un épisode glorieux de l'histoire de l'Internationale ouvrière mais les revendications originelles et originales de ces femmes ne seront pas évoquées. **Seront oubliés le problème fondamental du logement, la demande d'un salaire horaire comme le perçoivent les hommes (l'égalité des salaires est pratiquement impensable et impensée à l'époque).**

Les militants et les dirigeants ouvriers de 1869 trouvent tout naturel de parler à la place des femmes. Claire Auzias et Annick Houel ont pourtant découvert qu'à cette période, à Lyon, des militantes de l'AIT se battaient pour la prise en compte des revendications des femmes. Les deux combats ne se sont pas rencontrés. Hélas ce ne sera pas la dernière fois.

Certes **La grève des ovalistes** n'est pas un de ces livres qui offrent une fin heureuse, mais il faut le lire **: il est enthousiaste, combatif, plein de vie.** ☐

Auzias, Claire & Houel, Annick. La grève des ovalistes : Lyon, juin-juillet 1869. Lyon : Atelier de création libertaire, 2016. 14 €

Prosélytisme évangélique

La porosité des frontières de la Guyane favorise le prosélytisme évangélique venu des Etats Unis via le Surinam et la Guyana. Les six peuples premiers en sont les principales victimes (de 10 à 20 000 personnes).

Le taux de suicide des jeunes y est de 8 à 10 fois supérieur au taux moyen de Guyane. Le gouvernement ne pouvait ignorer cette situation détaillée dans un rapport parlementaire de novembre 2015 : absence d'accès à des services de base, défaillance du système de santé, contamination neurotoxique liée à l'orpaillage… Dans ce contexte, le prosélytisme évangélique est redoutable, n'hésitant pas à utiliser les humiliations et les moqueries à l'égard des croyances traditionnelles. Des adolescent-e-s sont touché-e-s par des « crises de possession ». Des séances spectaculaires d'exorcisme sont organisées, occasion de conversions massives y compris d'enfants. Les évangélistes rendent des services aux populations en matière de santé, de développement local. Mais cette substitution aux services publics défaillants coûte cher aux populations vivant le plus souvent de minima sociaux. « *Plus tu donnes, plus on te mentionne dans les prêches* », témoigne un fidèle. Le prix à payer n'est pas seulement financier. Les évangélistes imposent la sédentarisation, la transformation de l'habitat communautaire en cellules familiales, la rupture avec le chamanisme diabolisé.

« Nous, on nous tue à petit feu, à coups de prestations sociales, de boissons, de mercure…et de religion ». ☐

source : Sicard, Elven. En Guyane, sous les pavés la Bible. *Le Monde diplomatique*, mai 2012

La Guyane hors laïcité

Il y a quelques semaines, la Guyane s'est mobilisée en un conflit social qui a agrégé l'ensemble de ses forces vives. Ce mouvement exigeait que la Guyane[1] fût enfin traitée à égalité au regard des autres départements métropolitains et d'outre-mer, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion.

Une religion de préférence

En 1946 la Guyane est passée du statut colonial à celui de département[2]. En 2015 la Région et le Département de ce même territoire se sont unis pour former la Collectivité territoriale unique de Guyane avec une seule assemblée locale. Malgré ces apparentes normalisations, la prégnance coloniale a bien du mal à disparaître dans l'organisation sociale.

Ainsi en Guyane la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 ne s'applique pas. La Guyane échappant[3] au décret du 6 février 1911 qui l'a étendue aux colonies de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion, c'est l'ordonnance royale de Charles X du 27 août 1828, concernant le gouvernement de la Guyane qui y est toujours en vigueur… reconnaissant le seul culte catholique ! En conséquence, l'évêque et les prêtres sont rémunérés comme fonctionnaires par la collectivité territoriale unique. Pour un effectif d'une trentaine de ministres du culte catholique, la collectivité dépense annuellement un peu plus d'un million d'euros au seul titre des salaires. Faute de l'abrogation d'une ordonnance royale, l'article premier de la Constitution *« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale »* n'est pas de mise en Guyane.

Une procédure est engagée…

En 2014, le président du Conseil général de la Guyane fait supprimer de son budget la rémunération du clergé catholique[4]. L'ordonnance royale étant toujours en vigueur, la délibération de l'assemblée départementale est annulée par le Tribunal administratif. Mais cette décision unilatérale du Conseil général a le mérite de faire ouvrir le dossier. Si bien qu'un dialogue engagé entre les parlementaires (Gabriel Serville et Antoine Karam) et l'évêque s'oriente vers un accord conduisant à terme à la suppression du régime dérogatoire, les ministres du culte catholique déjà présents dans la collectivité et y demeurant conservant leur statut à titre transitoire.

> ***" Les élus guyanais ne demandent pourtant aucune dérogation, aucun passe-droit, aucune prise en compte de doit local particulier rien de plus que la mise en conformité de leur département avec la règle commune inscrite dans la Constitution. "***

Les méandres parlementaires

Deux propositions de loi identiques visant à l'extension de la séparation des Églises et de l'État en Guyane sont déposées le 9 mars 2015 par Antoine Karam au Sénat et le 25 juin à l'Assemblée nationale par Gabriel Serville. Le gouvernement préfère présenter cette proposition sous la forme d'un amendement au projet de loi Égalité citoyenneté prévu courant 2015. Avec l'accord et la participation du cabinet du ministre de l'Intérieur, le sénateur Antoine Karam présente cet amendement supprimant la rémunération des prêtres catholiques en Guyane par la collectivité locale mais sans abroger les textes en vigueur. De son côté, la sénatrice de Haute-Garonne Françoise Laborde par ailleurs présidente de l'association laïque EGALE[5], propose un amendement visant à abroger l'ordonnance de Charles X. Ces deux amendements sont repoussés dès leur examen en commission, au motif que le dispositif proposé alourdirait le budget de l'État et ne correspond pas au sujet de la loi.

Fin 2015, le gouvernement refuse d'introduire la mesure dans le projet de Loi Égalité réelle outre-mer. Il recommande la procédure de l'amendement parlementaire.

Au Sénat, Antoine Karam présente un amendement en première lecture. La majorité sénatoriale refuse cette proposition, estimant qu'une telle mesure doit faire l'objet d'un texte de loi spécifique et non pas d'un simple amendement. Retour à la case départ !

Les élus guyanais ne demandent pourtant aucune dérogation, aucun passe-droit, aucune prise en compte de doit local particulier rien de plus que la mise en conformité de leur département avec la règle commune inscrite dans la Constitution. Peine perdue !

Cela laisse dubitatif quant à réalisation de l'accord qui vient d'être signé entre le gouvernement et les élus guyanais concernant l'avenir économique du département. Quand une décision qui ne coûte rien n'est pas prise, il faut être bien optimiste pour imaginer que des engagements nécessitant de gros efforts budgétaires puissent être tenus ! ☐

1 Les premières installations françaises commencent en1503, mais la présence française ne devient réellement durable qu'à partir de 1643 et la fondation de Cayenne. La Guyane devient alors une colonie esclavagiste jusqu'à l'abolition officielle de l'esclavage au moment de la Révolution française.

2 Elle accède temporairement au statut de département français à partir de 1797 mais est progressivement transformée en colonie pénale avec l'instauration du bagne. Il s'agit plus précisément d'un réseau de camps et de pénitenciers répartis sur l'ensemble de la côte guyanaise dans lesquels les détenus sont condamnés aux travaux forcés.

3 En 1911, lors de l'extension de la loi de 1905 aux Antilles et à la Réunion, une partie de la classe politique guyanaise s'est opposée à toute modification. La Commission coloniale émet alors un avis négatif, bien qu'elle ne soit pas compétente en la matière.

4 Voir **Combat laïque n° 58 page 17**

5 http://www.egale.eu

« La religion peut se bâtir sur le contraire de la vérité et devenir de ce fait la gardienne acharnée du mensonge originel ».

Boualem SENSAL

COMMUNIQUÉ DU COLLECTIF LAÏQUE

« Lettre ouverte aux escrocs de l'islamophobie »

Le Collectif Laïque s'est indigné de la censure du spectacle tiré du livre posthume de Charb, rédacteur en chef de Charlie-Hebdo assassiné le 7 janvier 2015 : *« Lettre ouverte aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes ».*

Le président de l'Université de Lille-II avait en effet déprogrammé cette représentation, cédant à la pression d'officines islamistes, soutenues initialement par des associations se réclamant des droits de l'Homme.

Le Collectif Laïque se félicite donc que la mobilisation des laïques et des républicains ait fait échec aux censeurs et à leurs commanditaires. Le spectacle a ainsi pu être présenté dans les Hauts-de-France dans une salle mise à disposition par le président de région. Il sera reprogrammé au festival d'Avignon et d'autres représentations sont prévues dans les mois à venir.

Le Collectif continuera à soutenir partout la liberté d'expression et à s'opposer aux intimidations des anti-laïques, quels qu'ils soient.

Signataires : Grand Orient de France, Fédération française du Droit Humain, Egalité Laïcité Europe (EGALE), Comité Laïcité République, Laïcité-Liberté, Fédération Nationale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (D.D.E.N), Association des libres penseurs de France (ADLPF), Observatoire de la Laïcité du Val d'Oise - Forces Laïques, Libres Mariannes, Chevalier de la Barre, Ligue du Droit International des Femmes (L.D.I.F.), Observatoire de la Laïcité de Provence (OLPA), Regards de Femmes , Observatoire de la Laïcité de Saint-Denis, Femmes Contre les Intégrismes (FCI), Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (L.I.C.R.A.), Union des Familles Laïques (U.F.A.L), Grande Loge Mixte de France, Comités 1905 Auvergne-Rhône Alpes, Grande Loge Mixte Universelle, Mouvement Europe et Laïcité -C.A.E.D.E.L.

La laïcité pour 2017 et au-delà - De l'insoumission à l'émancipation

Cocq, François & Teper, Bernard. La Laïcité pour 2017 et au-delà : de l'insoumission à l'émancipation.

Étival-lès-Le Mans : É. Jamet, 2016. (Penser et agir). 8 €

Ce livre se veut un acte militant. Il affirme que la laïcité n'est pas neutre et qu'elle engage un modèle politique. Modèle politique nécessaire et urgent : *« les années qui viennent verront soit des communautés s'affronter soit le peuple se refonder »* disent les auteurs.

La laïcité est aujourd'hui un champ de bataille où règne la confusion. Cocq et Teper présentent la laïcité comme une boussole politique. Ils défendent un projet républicain et démocratique. Pour eux, la laïcité fait valoir l'esprit public et l'intérêt général. Elle se fonde sur l'universalité du peuple comme corps politique des citoyens libres et égaux en droits. **Leur livre montre combien démocratie et laïcité sont liées historiquement et politiquement**.

Ils se définissent comme des continuateurs de la gauche ouvrière et laïque des XIXe et XXe siècles.

Des combats sont à recommencer. Aujourd'hui le retrait des services publics, l'affaiblissement d'un cadre social protecteur, les politiques clientélistes et les pratiques mafieuses offrent un terreau favorable aux communautarismes. « *La laïcité,* disent les auteurs*, a vocation à s'imposer comme l'antidote intellectuel et politique de deux maux : l'individualisme égoïste et le communautarisme grégaire* ». Mais combattre ne signifie pas mettre en place une laïcité coercitive. Ce n'est pas ainsi qu'on fera reculer les intégrismes religieux.

Le livre est clair sur la réplique à donner à l'offensive politique de l'islamisme. Cette lutte concerne tous les démocrates car l'islamisme considère la souveraineté du peuple comme une idole à abattre. Cependant cette réponse ne peut passer par une ingérence dans la bataille théologique et politique qui se mène au sein de l'islam.

Il est nécessaire de mener un dialogue avec les religions pour imposer le cadre républicain. La séparation laïque des Églises et de l'État n'est jamais acquise, mais ne peut se décréter. Sa mise en œuvre dépendra toujours d'une volonté démocratique et d'un combat idéologique au sein des religions et hors d'elles. (L'ouvrage cite l'exemple important des catholiques favorables au mariage homosexuel malgré la pression des Manifs dites pour tous)

L'école, l'éducation, la recherche sont d'autres lieux ou flambe la bataille laïque. Les auteurs démontent les thèses des partisans de la « laïcité ouverte et inclusive ».

Cocq et Teper notent que les partisans de la laïcité adjectivée :

- oublient que la séparation de l'Église catholique et de l'école publique a précédé la séparation des Églises et de l'État,
- négligent la mise à mal de l'école publique et de la recherche publique par l'ultralibéralisme,
- n'ont pas digéré la loi du 15 mars 2004 (dite sur le port du voile) parce que ce texte signifie **que l'école publique est un lieu qui n'est pas comparable à l'espace public de la rue,**
- concentrent aujourd'hui leurs forces contre l'université qu'ils rêvent de communautariser. Ils sont d'ailleurs en phase avec les Islamistes pour y imposer une présence et une pression maximales.

Tous ces courants politiques veulent accréditer l'idée que la laïcité de l'enseignement public ne concernerait que les personnels par opposition aux usagers qui ne seraient pas concernés : ils seraient des consommateurs de sciences, des usagers de connaissances.

Or « *l'activité publique d'enseignement et de recherche* » a un besoin vital de distance critique et de complète liberté de la pensée c'est-à-dire de laïcité.

Dans leur livre François Cocq et Bernard Teper déclarent haut et clair que la laïcité est un principe politique d'émancipation et donnent des raisons et des moyens pour le faire vivre.

***La Laïcité pour 2017 et au-delà* est à lire avec attention et à diffuser sans modération. ☐**

Cléricalisme et Anticléricalisme. Espagne et exil.

C'est sous ce titre que vient de sortir le cahier n° 6 du CTDEE (Centre toulousain de documentation sur l'exil espagnol) auquel participe un de nos adhérents. Le but de ces cahiers à parution semestrielle est de traiter des épisodes du passé et/ou d'analyser certaines séquences de l'histoire d'Espagne. Son ambition est de recouvrer une mémoire fidèle, loyale et respectueuse. En voici quelques éléments introductifs.

Refrán : *"Los españoles están siempre condenados a ir siempre detrás de los curas, o con el cirio o con el garrote".* [Dicton : "Les Espagnols sont condamnés à toujours courir derrière les curés, soit avec le cierge, soit avec le gourdin".]

Préambule

Pourquoi nous intéresser au cléricalisme et à l'anticléricalisme? L'actualité immédiate nous rappelle que les religions sont parfois loin d'être un facteur de convivencia *[du vivre ensemble].*

[...]

Ce qui frappe, c'est que dans les milieux des réfugiés espagnols en France, le dénominateur commun, transcendant toutes les divergences idéologiques (socialistes, anarchistes, communistes, républicains), c'était l'anticléricalisme. Certes anticlérical et antireligieux ne sont pas identiques (et même nombre de croyants sont anticléricaux). Cependant, dans l'histoire ibérique, il est souvent difficile de séparer absolument les deux éléments.

[...]

Nous retiendrons quelques jalons: les origines, les rapports avec le mouvement ouvrier, la paysannerie et les couches moyennes, la Semana Trágica *de 1909, la question religieuse sous la Restauration et le règne d'Alphonse XIII, la IIe République et les problématiques liées à l'éducation et au féminisme. Enfin, la Révolution et la Guerre Civile, l'Espagne franquiste et l'exil.*

Les aspects esthétiques de l'anticléricalisme hispanique (caricature, peinture et cinéma) nous permettront de voir que dans ce domaine la création a été particulièrement féconde et sans doute singulière.

[...]

Enfin, un dernier chapitre prétend faire le point sur le débat en Espagne, aujourd'hui même, avec une actualité toujours brûlante.

Puissance matérielle et idéologique du clergé. La longue histoire de la sécularisation

Les poncifs ont la vie dure. Qui n'a entendu parler de la Très Catholique Espagne? Et pourtant, tout au long de son histoire, à partir du XIXe siècle, il n'y a pas en Espagne de soulèvement populaire qui n'ait été marqué par la haine du clergé et de l'Église apostolique et romaine. La bourgeoisie libérale n'est d'ailleurs pas en reste dans cet anticléricalisme virulent. Il n'y a pas d'autre exemple en Europe où les membres du clergé, les lieux de culte et les objets rituels, aient été à ce point l'objet d'une pareille vindicte. Certes, la Révolution française de 1789 n'avait pas épargné le clergé [...] Mais on s'en était pris surtout aux symboles de la monarchie. Par contre en Espagne, les incendies d'églises et de couvents sont une constante qui rythme révolutions et émeutes à partir du premier quart du XIXe siècle. Cela ne date donc ni de la proclamation de la IIe République, ni de la Révolution de 34, ni de celle de 1936. Les anarchistes? Ils l'ont revendiqué, d'autres moins. Cependant, en 1834, date des premiers massacres de religieux, ce courant n'existait pas encore. Suivant les régions, le phénomène frappera à des degrés divers, tout aussi bien les campagnes que les villes. Il s'agit là des manifestations les plus spectaculaires et les plus violentes. Une très longue tradition de satire et de blasphème, depuis le Moyen-Âge a précédé cette fureur iconoclaste [...]. □

Cahier numéro 6 - 11 € - CTDEE, 12, rue des cheminots 31500 Toulouse.
exilespagnol.tlse@gmail.com

Charité pour le MEDEF

Le conseil d'administration de l'université de Bourgogne accueillera sur son campus les prochaines universités d'été du MEDEF local.

Rien ne nous étonne plus quant au rapprochement de plus en plus intime entre les structures de formation et le patronat. Une nouveauté cependant : c'est l'université qui rémunèrera le MEDEF pour ses bontés en la gratifiant d'une subvention de 10 000 euros en échange de laquelle l'organisation patronale s'engage à *« communiquer »* pour donner de la *« visibilité »* aux formations proposées par la fac.

Alors que le budget 2016 accuse déjà un déficit de 1,8 million d'euros et qu'il est déjà envisagé une cure d'austérité devant conduire à la suppression de 40 000 heures sur la période 2017- 2021, il semble ahurissant que le conseil d'administration de l'université de Bourgogne envisage d'abonder la trésorerie du MEDEF local !

C'est ce qu'a fait savoir l'intersyndicale (SNESup-FSU, SUD Éducation, Ferc-Sup CGT) qui dénonce un *« don scandaleux »* illustrant *« la soumission intolérable du service public au patronat ».*

Mais à quoi bon s'arrêter en si bon chemin ? Le prochain « pôle ingénierie et management » sera dirigé par un comité d'orientation où siègeront aux côtés du président de l'université trois chefs d'entreprise et une sommité du MEDEF.

Il n'y est prévu aucun représentant des personnels pas plus que des étudiants. □

« Quand les hommes ne peuvent changer les choses, ils changent les mots ». **Jean JAURÈS**

Écoles privées hors contrat : cathosphère, fachosphère et réactionnaires

Les écoles privées hors contrat scolarisent encore peu d'élèves (60 000, et dans des établissements disparates : intégristes de la Fraternité Saint-Pie-X, a-confessionnels, confessionnels de différentes religions… Cependant elles ont le vent en poupe, servies par une communication performante, des soutiens médiatiques, financiers et politiques importants. Le réseau des huit écoles *Espérance banlieues* se veut la vitrine de ces écoles hors contrat.

Hors contrat privé... mais pas de fonds publics !

La loi Debré de 1959 a organisé l'enseignement privé en établissements d'enseignement privés passant contrat ou non avec l'État et en établissements hors contrat. La loi prévoit deux types de contrats. Le contrat simple entraîne le paiement des enseignants sur le budget de l'État et autorise la possibilité de subventions par les collectivités locales ; le contrat d'association avec l'État rend obligatoires les subventions des collectivités pour le fonctionnement et pour l'entretien des locaux. Pour 2017, ces fonds publics - environ 12 milliards € - équivalent à deux fois le budget de la Justice. Les établissements privés hors contrat ne perçoivent pas de fonds publics, mais peuvent en capter par divers moyens, notamment grâce à la Fondation pour l'école reconnue d'utilité publique par Xavier Darcos en 2008. Les dons à cette fondation - qui les destine au privé hors contrat - sont en effet déductibles des impôts – de 66 % à 75 % – selon qu'ils émanent de particuliers, d'entreprises ou d'assujettis à l'ISF. Des entreprises du CAC 40 n'ont pas manqué de verser leur obole qui leur coûte d'autant moins puisque éligibles à cette niche fiscale;
Des collectivités locales versent des subventions (en Île-de-France, Valérie Pécresse a fait voter une somme de 35 000 €), d'autres prêtent des locaux comme à Roubaix ou Mantes-la-Jolie. Bien sûr, le privé sous contrat (97 % des établissements à 95 % catholiques), par la voix du Secrétariat général de l'enseignement catholique, a fait valoir ses requêtes dans cette période électorale : obtenir plus de 20 % des postes créés (arrangement avantageux obtenu en 1985 alors que le privé ne scolarise que 18 % des élèves), bénéficier d'un avantage fiscal sur l'immobilier, être partie prenante de la définition de la politique éducative au prétexte de son « association » avec l'État (avec des propositions de type managérial : autonomie, flexibilité des horaires pour les enseignements et les personnels, gestion des moyens par des « chefs » d'établissements à tous les niveaux …)
La stratégie de communication offensive du privé hors contrat se développe depuis quelques mois sur un fond de critique du service public visant les inégalités sociales répercutées au niveau de la réussite scolaire et se démarquant du privé sous contrat accusé de « *recevoir la becquée de l'Education Nationale* ».[1] Cette remarque émane d'Anne Coffinier, liée à La manif pour tous, directrice de la Fondation pour l'école qui finance le réseau *Espérance banlieues*.

Cathos, fachos, réactionnaires

La révélation des liens et des financements de ce réseau vient télescoper une stratégie lissée et trompeuse de communication, obtenant de nombreux soutiens médiatiques (le journaliste de TF1 Harry Roselmack, Djamel Debbouzze…, reportages et documentaires télé, dossier dans Télérama !...) Un organigramme[2] montre les liens allant des Républicains au parti de Philippe de Villiers, à celui de Christine Boutin, en passant par Sens commun ou à une association liée au Club de l'horloge devenu Carrefour de l'horloge…Le maire de Montfermeil, du Parti chrétien démocrate comme Boutin, a ouvert la première école *Espérance banlieues* dont le trésorier Pierre de Lauzun est le chef d'un ordre croisé, le Saint-Sépulcre de Jérusalem. Parmi les soutiens figure aussi Andreas Schleicher qui n'est pas un marginal puisqu'à la tête de la Direction de l'éducation et des compétences de l'OCDE (Office de coopération et de développement économique).[3]

« *Les réacs colonisent la banlieue* »[4]

Il ne faut pas oublier que les liens établis lors des Manifs pour tous ont permis à des officines de développer leur implantation dans les banlieues. Les conquêtes électorales de la droite lors des dernières élections municipales ont aussi favorisé ces implantations et ces projets d'établissements hors contrat. *Espérance banlieues* dit vouloir promouvoir « *un modèle pédagogique innovant pour les enfants des quartiers en grande urgence* »[3]. Habilement, ce réseau se dit non pas laïque mais a-confessionnel pour ne pas heurter une clientèle de tradition religieuse. Il s'octroie aussi une mission de lutte contre les inégalités alors que les chiffres du ministère de l'Éducation nationale comme les travaux des sociologues montrent l'effet nocif du privé en matière de mixité sociale. Quant à la « *pédagogie innovante* », on peut sérieusement en douter s'il faut en croire les contrôles faits dans l'académie de Versailles, même s'ils ne concernent pas que des écoles *Espérance banlieues* : *« exercices de français et de math répétés* », *« des pans entiers du savoir qui ne sont jamais abordés* », « *Pétain a sauvé la France* », « *des ingrats ont fui en Angleterre* »…[2]

Alicia Bourabaa, qui a enquêté sur ces écoles[4], pose la question de la difficulté de la réversibilité. Mais ne faudrait-il pas enfin que la Fondation pour l'école ne soit plus reconnue « d'utilité publique », que les collectivités locales cessent de subventionner ou de faciliter l'implantation d'écoles privées, que la loi Debré soit abrogée, que ces questions soient prises en compte dans cette période électorale ? Nous laisserons la conclusion à la journaliste de *Causette* : « *Par effet miroir, ce qui re-*

flète le succès d'Espérance banlieues, c'est l'impréparation de la gauche de parti face aux renouvellements de la droite, aux nouvelles formes de militance initiées par La manif pour tous, à ce qui ressemble à une convergence des luttes, et à la captation d'un nouvel auditoire : les catégories populaires de banlieue. Qui aurait cru il y a vingt ans qu'un ancien proche du MPF [NDLR : parti de Philippe de Villiers] pourrait ouvrir aussi facilement des écoles hors contrat à destination des enfants d'immigrés avec levée des couleurs, uniforme et interdiction dans le règlement scolaire de parler la langue des parents ? »[1] ☐

[1] Écoles Espérance banlieues, Médiapart, Chambat, Grégory. L'école des réac-publicains : la pédagogie noire du FN et des néoconservateurs. Paris : Libertalia, 2016. 260 p. 10 €

[2] Quand Espérance banlieues bat la campagne, collectif Q2C –Questions de classes(s), 12 mars 2017

[3] L'émancipation n'est pas une marchandise, Médiapart, Amélie Hart-Hutasse, 23 mars 2017

[4] Dossier dans *Causette* de mars 2017 : Les réacs colonisent la banlieue
Le club de l'Horloge est devenu carrefour de l'Horloge en 2016

A l'assaut de l'éducation sexuelle

Depuis mars 2017 - une vidéo *École et sexe : que dit l'école à vos enfants ?* - conteste le contenu des documents mis à disposition des professeurs par l'Éducation nationale pour l'éducation sexuelle des élèves.

Le collectif d'associations que regroupe La Manif pour tous se veut maintenant le lanceur d'alertes sur l'éducation sexuelle mise en place par l'Éducation nationale. Alors que la « théorie du genre » est la cible du site vigi-gender.fr, voilà que maintenant le site ecoleetsexe.fr entend mettre en garde parents et élèves contre des documents qui pourraient tomber entre les mains des enfants et adolescents. Documents pourtant conseillés aux enseignants pour aborder les questions de sexualité par les "partenaires du ministère" à savoir l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) ou le Planning familial.

Le Planning familial diffuserait une brochure *Tomber la culotte* qui ne conviendrait pas et ne serait pas adaptée, car "pornographique". L'Ineps, de son côté, livrerait, selon la Manif pour tous, une vision "trop consumériste" et "fonctionnelle" des relations, où l'amour serait oublié.
Les enseignants appelés à aborder ces questions avec leurs élèves le font conformément aux programmes officiels et aux recommandations ministérielles qui leur permettent de faire appel pour les épauler à des intervenants extérieurs dûment agréés comme « partenaires du ministère ». Cela semble déjà trop pour La Manif pour tous !
Mais bien sûr cet enseignement n'échappe pas aux débats concernant les autres disciplines. Il est l'objet de controverses quant à ses finalités. Si pour certains, le but de ces cours doit se limiter à faire découvrir aux jeunes la finalité du corps sexué qui leur permettra un jour de partager l'amour et donner la vie, pour d'autres aborder la question du plaisir est important et utile alors que trop souvent c'est sous l'angle de la prévention qu'est enseignée la sexualité, prévenir des maladies, des infections, ou encore de la grossesse.
Ainsi si la masturbation et toute forme d'apprentissage d'une jouissance personnelle n'y sont pas évoquées, et jusqu'à la dernière réforme du collège, on ne trouve aucune trace de l'existence du clitoris dans les manuels scolaires au chapitre de l'anatomie intime.

Si le site **ecoleetsexe.fr** a été lancé en pleine campagne présidentielle, La Manif pour tous entend poursuivre sa surveillance de l'Éducation nationale. Elle adressera bientôt au nouveau président de la République et à son ministre de l'Éducation nationale une lettre signée par plusieurs milliers de personnes, a promis Ludovine de La Rochère. ☐

source : http://www.rtl.fr/actu/societe-faits-divers/sexualite-a-l-ecole-le-nouveau-combat-de-la-manif-pour-tous-7788418030

Combat Laïque 76, bulletin édité par le CREAL76 (association loi de 1901)
Comité de Réflexion Et d'Action Laïque de la Seine-Maritime
Président : Francis VANHÉE 10 chemin aux Anglais
76680 SAINT-SAËNS
Courriel : creal76@creal76.fr 06 86 15 33 59
site : www.creal76.fr Imprimerie spéciale de l'éditeur
ISSN 1731-1801 Directeur de la publication : Francis VANHÉE creal76@creal76.fr
Le bulletin est servi gratuitement aux adhérents, version papier ou version électronique

« Ne laissons donc pas à l'islamisme le monopole du discours sur l'islam, tandis que les démocrates laïques s'abstiendraient de parler de religion... »

Kamel DAOUD

Placement d'enfants, une affaire juteuse ?

Depuis quelques années, nous voyons se développer des partenariats public-privé (PPP) utilisés par l'État ou les collectivités locales pour la construction de bâtiments ou infrastructures, collèges, hôpitaux, prisons et même ministère des armées sans oublier l'aéroport de Notre-Dame des Landes. Ces PPP peuvent aussi concerner, sous une autre appellation, des politiques sociales pour gérer de l'humain, comme le montre celui à l'étude dans le département du Nord pour le placement des enfants mineurs.

Les PPP interviennent dans le cadre d'une austérité budgétaire où, dans une fuite en avant, la puissance publique délègue des constructions d'infrastructures ou de bâtiments à des géants du BTP qu'il faut alors rembourser sur de longues périodes. Cette rente est finalement coûteuse comme l'a déjà souligné un rapport sénatorial établissant que c'est une bombe à retardement pour les finances publiques. Mais un pas de plus est franchi quand il s'agit du placement d'enfants et d'adolescent-e-s. Le Contrat à impact social (CIS) permet en effet, dans la logique des PPP, la réalisation d'un objectif social à des investisseurs qui financeront une association dans ce but. S'il est atteint, il y a remboursement des investisseurs avec intérêts. L'intermédiaire qui lève les fonds est aussi rémunéré tel le cabinet d'audit chargé de l'évaluation de l'objectif fixé. C'est une telle démarche qu'utilise le département du Nord en délicatesse budgétaire. L'association concernée, *La Sauvegarde du Nord*, qui gère l'essentiel des placements d'enfants est désormais dirigée par Christophe Itier que vous avez peut-être vu à la télé derrière Macron le 4 avril, en tant que référent d'En Marche ! dans le Nord. Où se trouve le gisement de rentabilité ? Itier l'a repéré ; *« Il y a une question économique puisqu'un placement en établissement coûte 60 000 € par an et par enfant et qu'un accompagnement éducatif à domicile coûte 3 000 €* ». Or le département veut supprimer des places ainsi que deux établissements et le CIS proposé par Itier a pour objectif « d'éviter » le placement de 100 à 200 jeunes sur 3 ans. Qu'importe si Judith Hazira, juge des enfants, remarque : « *On n'évite pas le placement des enfants en supprimant des places mais en mettant en place des mesures de prévention* ». Qu'importe si l'OCDE estime que les Social Impact Bonds (équivalent des CIS) sont coûteux, complexes et que *« les éléments de preuves sont limités quant à leurs résultats* » ! Qu'importe si cela est un moyen de pression sur les juges, les éducateurs, les assistantes sociales quant aux mesures à prendre ou à proposer pour la protection de la jeunesse ! L'attachée de presse de Doriane Bécue (Les Républicains) responsable des affaires familiales pour le Nord explique : « *Face au contexte de raréfaction des ressources publiques, les titres à impact social sont une réponse adaptée permettant, par un mode de financement privé, de rendre l'action sociale efficace et moins coûteuse*. »

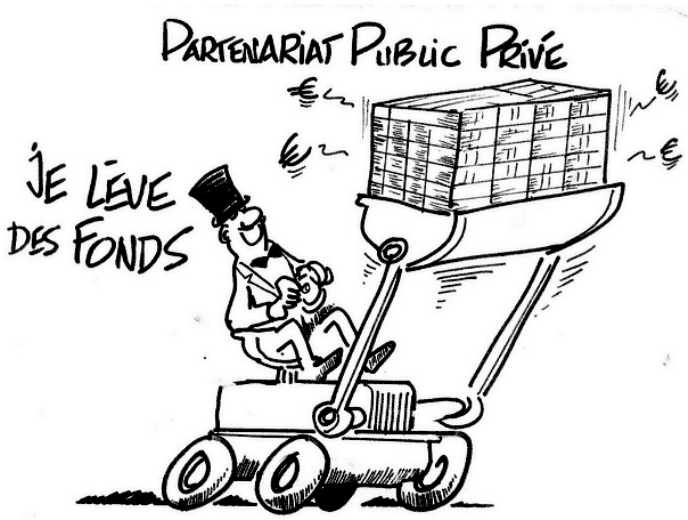

***« Les CIS servent à sortir le domaine social de la solidarité pour le faire entrer dans celui du marché »* analyse un syndicaliste de la Sauvegarde du Nord. Qui peut croire M.Itier, surtout dans le domaine social, quand il affirme vouloir « *trouver un chemin de crête entre intérêt commercial et intérêt général* » ?** ☐

A l'écoute

Dans le cadre des traditionnelles fêtes Jeanne d'Arc organisées par la Ville de Rouen, la Mairie se fait le petit télégraphiste de l'archevêché.

Sachant qu'une institution publique ne peut se mêler de pratiques confessionnelles, laïcité oblige, le dépliant invitant à ces festivités johanniques et en présentant le programme use d'un subterfuge patelin consistant à faire précéder l'annonce de la messe solennelle et du panégyrique de sainte Jeanne d'Arc de cette précautionneuse stipulation : *« Monseigneur Dominique Lebrun, archevêque de Rouen nous prie de vous informer des célébrations suivantes… »*. Dominique Lebrun à qui nous devons cette formule qui sonne comme un vœu : *« Je crois que nous sommes au bout du modèle de la laïcité ».*

Une voix qui semble avoir été entendue à la Mairie de Rouen ! ☐

« A certaines toxines trop largement distribuées dans le public, il est nécessaire d'opposer les anticorps de la raison »

Jean ROSTAND

Procès de la laïcité à l'Espé de l'Académie de Créteil !

Le CREAL76 a adressé ce courrier à la directrice de l'Espé de Créteil ainsi qu'à la rectrice.
Vous trouverez ci-dessous l'expression de notre inquiétude et de notre désapprobation quant à l'organisation de deux journées d'étude à l'Espé de Créteil.
Veuillez croire en notre attachement au principe de laïcité.

Deux bien douteuses « journées d'étude » ont été programmées les 19 et 20 mai dans le cadre de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (Espé) de Créteil.

« L'institution scolaire au risque de l'islamophobie : pistes de réflexion à partir de la question du devoir de neutralité » ou *« Comment l'institution scolaire fabrique le "problème musulman" »* ou encore *«Surveiller et sanctionner au nom de la loi du 15 mars 2004. Approche intersectionnelle[1] des enjeux de la discipline laïque à l'école »* de même que *« La prise en compte du genre et de la race par les enseignant.e.s du premier degré : perspectives comparées et intersectionnelles »* ...
Voilà les sujets de réflexion proposés. Toute réflexion est utile mais les énoncés des pistes proposées liées à la personnalité des intervenants (Marwan Mohammed, qui mène un combat permanent contre la laïcité présentée comme une des facettes d'un racisme d'Etat ou Hanane Karimi autre militant pour l'abrogation de la loi du 15 mars 2004) ne laissent aucun doute sur l'orientation des conclusions qui sont attendues !

Cette initiative ne saurait ainsi être présentée, comme s'inscrivant dans un débat pluraliste sous le signe de la recherche universitaire. En réalité, il ne s'agit de rien d'autre que de donner une tribune à la propagande des milieux anti-laïques et communautaristes, auxquels on entend livrer ce lieu hautement symbolique. □

[1]L'intersectionnalité, formule employée en sociologie et en politique, désigne la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de domination ou de discrimination dans une société.

Inégalités croissantes....

Mieux que des discours, ces graphiques montrent la brutalité du capitalisme dans la répartition des richesses au détriment des travailleurs. Leurs auteurs (le Fonds monétaire international et la banque d'affaires Merrill Lynch) défendent les intérêts du libéralisme. Ce que ces schémas montrent - l'accaparement des richesses par une minorité - ne peut pas être pas sans effet sur la perception de la validité des notions de démocratie, de justice sociale par les populations.

Le travail en perte de vitesse
La part du revenu national versée aux travailleurs est en diminution dans beaucoup de pays (évolution de la part du travail dans le revenu, pourcentage)

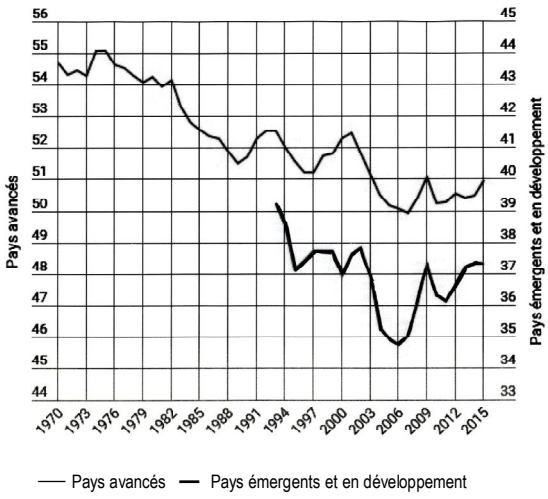

Source : BofA Merrill Lynch Global Investment Strategy. Emmanuel Saez et Gabriel Zucman - 2015

La baisse de la part de revenu national perçue par les travailleurs est mondiale, c'est aussi cela la mondialisation… Or dans la même période, le Produit intérieur brut (PIB , les experts prononcent 'pibe') mondial a été multiplié par 25 et la productivité par 30 !
Et pourtant, partout sur cette planète, une course folle s'accélère vers le moins disant social mortifère pour le bien être des populations, de leur environnement et qui pourrait être fatale pour toute idée de démocratie, de solidarité.

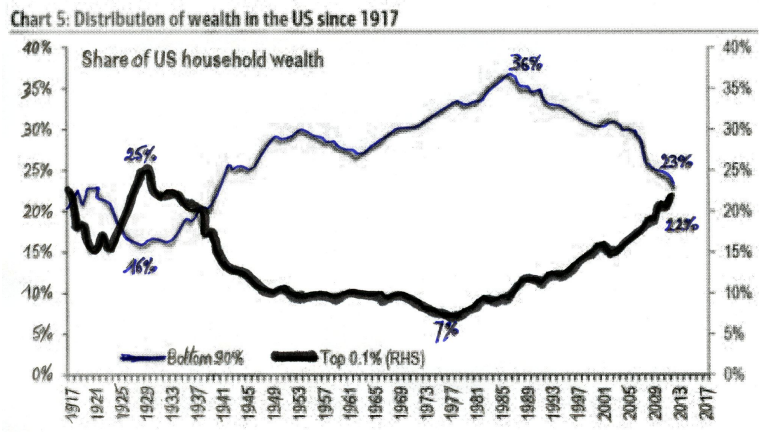

Source : FMI, perspectives de l'économie mondiale avril 2017

La distribution de la richess aux U.S.A depuis 2017 montre ce que possèdent les 90 % les moins riches (bottom 90 %) et les 0,1 % les plus riches (top 0,1 %). On notera le croisement des courbes dans la période 1929-1933 et la situation actuelle..où elles se rapprochent.
Même si l'histoire ne se répète pas, on ne peut écarter le risque d'avènement d'idéologies et de régimes politiques totalitaires dont nous avons déjà quelques exemples sous toutes les latitudes.
Source : Mediapart du 27 avril 2017, Les inégalités à l'origine du malaise social par Martine Orange

Des scientifiques dans la rue

Donald Trump préfère les faits alternatifs aux faits établis, n'hésitant pas à nier les faits qui le dérangent. Les chercheurs américains ont décidé d'agir contre la limitation fédérale de certaines recherches (NASA, recherche médicale, climat…). Les chercheurs français ont lancé un appel pour mobiliser *« toutes les citoyennes et tous les citoyens qui estiment que, dans notre démocratie, la reconnaissance de la démarche scientifique fondée sur la collecte, la vérification, et l'analyse rationnelle de faits et la garantie de son indépendance vis-à-vis des pouvoirs en place sont des enjeux essentiels* ».

Sauvegarde des données et manifestations

Des chercheurs américains ont archivé des données qu'ils rendent accessibles à tous, en dehors des sites officiels, afin qu'elles ne disparaissent pas, ils se sont insurgés contre les décrets anti-immigration qui cassent les équipes de chercheurs. Ils ont organisé une grande marche de protestation à Washington. Dans plusieurs centaines de villes de par le monde, des scientifiques, en butte à des problèmes comparables en ont fait autant. Ils cherchent le soutien des citoyens à l'indépendance de la recherche, à la construction de savoirs qui ne soient pas subordonnés aux avis des groupes de pression religieux ou industriels. Ils exigent la prise en comptes des avis des scientifiques et de leurs résultats dans les décisions politiques. Il s'agit aussi de promouvoir la démocratie en rendant les résultats publics et en demandant à ce que les citoyens participent aux décisions concernant les choix d'innovations.

MARCHE POUR LES SCIENCES

Intrusions dans les sciences.

Elles peuvent avoir pour origine la foi. C'est ainsi qu'il a été expliqué que si une femme était enceinte, il n'y avait sûrement pas eu viol mais consentement. En France, la Loi sur la bioéthique revue en 2011 a, sur ordre de l'Élysée, maintenu des interdictions de recherche sur les cellules souches embryonnaires. L'intrusion se fait souvent en défense d'intérêts financiers comme le démontre la nomination par Trump d'un « climato-sceptique » à la tête de l'agence pour l'environnement américaine.

Financement de la recherche, liens d'intérêts

La mainmise des industriels sur le financement de certaines recherches pour mieux les contrôler ainsi que sur les comités d'experts fait des ravages : rappelons-nous la négation de la toxicité du tabac et le scandale de l'amiante. En 2015, à la Commission européenne, un groupe de 32 experts sur les nanotechnologies comprenait une majorité de dirigeants d'entreprise ou de consortium, mêlant ainsi intérêts privés et investissements publics. Les pressions de l'industrie sur l'expertise des perturbateurs endocriniens expliquent la persistance de leur présence. Les institutions européennes sans budget pour financer cette expertise , « utilisent » les « scientifiques » que les industriels mettent gracieusement à leur disposition. Tout cela conduit à la perte de confiance des citoyens dans les expertises et dans les gouvernements qui les appuient. En outre, les industriels délaissent la recherche fondamentale qui fait avancer les connaissances et mène à des applications de long terme, souvent imprévisibles.

Le manque de financement public favorise des pratiques hasardeuses : un laboratoire de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), faute de moyens pour payer un transport sécurisé et conforme à la loi, envoie des virus par la poste !

Ignorance et mépris.

De nombreux politiques manifestent leur mépris du savoir et cherchent à imposer leurs visions diversement intéressées. Les médias préfèrent souvent le spectacle aux faits établis. Des officines dépendantes de l'industrie diligentent une armée d'experts pour discréditer les résultats de recherche qui les embarrassent .,

Des états des USA enseignent le créationnisme. À l'Union européenne, en 2007, le Vatican a bloqué un rapport qui dénonçait les dangers du créationnisme et invitait les états européens à enseigner l'évolution. Les programmes d'histoire aussi s'éloignent parfois de la vérité historique.

Un bémol…

Parmi les signataires de l'appel français à manifester le 22 avril, on retrouve nombre de responsables et de scientifiques de la politique universitaire continuée de Sarkozy à Hollande : bureaucratisation de l'université et de la recherche, concurrences généralisées, mise en place de grandes structures ingérables éloignées des laboratoires et de la recherche, logique comptable et austérité budgétaire. A cela s'ajoute une perte d'indépendance néfaste en matière de recherche comme le souligne un syndicaliste universitaire : « *Ce n'est sous la commande d'aucune « priorité » nationale que les climatologues ont mis en évidence l'origine anthropique du réchauffement climatique. Aucune injonction stratégique n'a mené à des innovations majeures comme le téléphone portable, Internet, le web ou les objets connectés…* ».

L'enseignement des sciences à l'abri de tout dogme et des intérêts industriels, un financement public suffisant et l'indépendance des chercheurs sont nécessaires pour la construction d'un savoir solide et pour l'exercice de la démocratie. ☐

Sources : *Cahiers rationalistes* n° 641 et 642, *Le Monde diplomatique* de septembre 2015, *Charlie hebdo* n°1291, *Fakir* n° 80, *Que choisir* n° 558,
www.marchepourlessciences.fr
Foucart, Stéphane. *La fabrique du mensonge : comment les industriels manipulent la science et nous mettent en danger*. Denoël, 2013

« Transformer les citoyens en moutons soumis est le rêve de bien des pouvoirs. Pour y parvenir les moyens sont nombreux ; les intoxiquer de para sciences peut être fort efficace ». **Albert JACQUARD**

Faux procès pour vraies conclusions

Le 20 avril 2017, un tribunal « MONSANTO » sans plaignant, ni procureur ni prévenu mais constitué de cinq vrais juges renommés et avec un avis consultatif a rendu son verdict à La Haye, six mois après avoir auditionné des experts scientifiques et juridiques ainsi que des victimes du géant agro-alimentaire. En donnant une définition claire de l'écocide et en reconnaissant la culpabilité de la multinationale, le tribunal Monsanto fait avancer le droit de l'environnement.. « *Un jugement symbolique mais fondamental* », estiment les juristes Emilie Gaillard et Valérie Cabanes, engagées dans cette action.

Cet avis consultatif est important car ce procès s'inscrit dans une longue tradition de tribunaux d'opinions, instaurés par la société civile un peu partout dans le monde : en Italie en 1979, Timor oriental, Argentine, Tibet… qui ont pour la plupart une valeur pédagogique et se basent souvent sur des règles morales.

"*Leur avis alerte sur le fait que le droit privé, des multinationales et du commerce, est en train de primer sur les droits de l'homme et de l'environnement.*"

La spécificité du tribunal Monsanto : de vrais juges examinant de vrais chefs d'inculpation à l'aune du droit réel.

Son but :

- faire progresser le droit international, et permettre à la société civile, à des avocats, des juges, de s'emparer de leurs conclusions.
- faire reconnaître comme légitimes deux concepts juridiques qui n'existent pas encore en droit : l'**écocide** (l'atteinte à l'air, à l'eau, aux sols, autrement dit l'atteinte aux conditions mêmes de la vie sur terre) et **la dignité des générations futures** (le droit de naître dans un environnement sain, qui ne mette pas en danger son intégrité physique ou son développement). Ces juges se sont d'ailleurs engagés à porter cette demande auprès des Nations Unies et de la Cour pénale internationale.

Pour eux, préserver l'intégrité des écosystèmes et un environnement sain est la condition préalable à tous les autres droits humains. « *Le droit international doit désormais affirmer de manière précise et claire la protection de l'environnement et le crime d'écocide* » disent-ils. On ne peut pas faire plus clair.

Il doit permettre de poser la responsabilité d'entités morales, voire de leurs dirigeants.

Bien que Monsanto ne se soit présenté ni à la convocation ni aux conclusions des juges, ce procès nuit à son image, et accroît les suspicions auprès des gouvernements. Il est d'ailleurs en train d'essayer de changer de nom et d'image, en se rapprochant de Bayer…

Bravo au gouvernement du Burkina Faso qui, à la demande des paysans a dénoncé le contrat sur le coton et chassé Monsanto du pays en 2016.

Que nous dit ce tribunal ?

Qu'il y a « *fossé grandissant entre le droit international des droits de l'homme et la responsabilité des sociétés* ».

Il confirme la progression d'une conscience selon laquelle l'atteinte à l'environnement représente une atteinte aux valeurs sociétales les plus élevées.

Il conclut que Monsanto, « *engagé dans des pratiques qui ont un impact sérieux et négatif sur le droit à un environnement sain* », est jugé coupable d'« *écocide* » et d'« *atteinte aux droits humains* » et pourrait ainsi être condamné, ayant agi en connaissant les conséquences possibles de ses actions : recours, à très grande échelle, à des produits agrochimiques dangereux ; diffusion d'organismes qui pourraient contaminer l'eau, les sols et la diversité des plantes ; introduction de polluants tels que les PCB dans la nature….

En résumé, il convient de dénoncer publiquement ces traités de libre-échange instaurant des tribunaux arbitraux qui, si on ne fait rien, vont trancher des litiges sur des bases juridiques qui ne font pas des droits humains fondamentaux leur valeur suprême.

Il y a bien sûr une place pour un droit du commerce propre à l'homme, mais qui doit se soumettre au droit international des droits humains et au crime d'écocide

Il faut que la hiérarchie des normes, permette avant tout de protéger le vivant pour protéger l'homme. □

Source : http://www.telerama.fr/monde/tribunal-monsanto-il-y-a-urgence-a-reaffirmer-la-primaute-des-droits-humains-sur-le-droit-economique,157013.php

Promotion

562 personnalités (453 chevaliers, 83 officiers, 18 commandeurs, 6 grands officiers et 2 grand-croix) ont été nommées dans la promotion civile de Pâques de la Légion d'honneur. Cette décoration, nous dit-on, récompense les militaires comme les civils dignes des « mérites éminents » à la Nation.

Parmi les promus au grade de chevalier, on trouve Dominique Lebrun, archevêque de Rouen, chargé par le Vatican du procès en béatification du père Jacques Hamel, égorgé en juillet 2016 par deux djihadistes dans l'église de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Aux nombres des « mérites éminents » de l'archevêque de Rouen doit-on compter cette déclaration à *Paris-Normandie* faisant suite à l'attentat de Saint-Étienne-du-Rouvray : « *Je crois que nous sommes au bout du modèle de la laïcité* ». □

« S'il on affirmait, preuves en main, que Dieu n'existe pas, j'en prendrai parti. Si Victor Hugo n'existait plus, le monde où se meut la beauté qui m'enivre deviendrait tout noir ». **Jules RENARD**

Échos du Monde

NORVÈGE

Au terme d'une révision constitutionnelle très largement soutenue par les députés (161 votes pour et 3 contre) cela fait maintenant 5 ans que le Parlement norvégien a décrété la séparation de l'Église et de l'État.

Cependant, le Parlement avait tenu à préciser que *"l'Église norvégienne continuera à occuper une place particulière dans la Constitution du pays, laquelle précise que l'État repose sur notre héritage chrétien et humaniste".*
Suite à cette décision historique, l'Église évangélique luthérienne n'est donc plus l'église officielle du pays.

Si elle continue à recevoir des fonds publics, c'est dans les mêmes conditions que les autres religions reconnues.

L'Église norvégienne, qui était favorable à la séparation, compte quelque 4 millions de membres, dans un pays de 4,7 millions d'habitants. Elle peut désormais nommer librement sa hiérarchie sans solliciter l'agrément du gouvernement et il ne sera plus obligatoire pour la moitié des membres du gouvernement dont le ministre des Affaires ecclésiastiques d'être membre de l'Église norvégienne.

La famille royale devra néanmoins continuer à être de confession évangélique luthérienne. On comprend qu'il convient plutôt de parler de sécularisation que de laïcité !

TURQUIE Une dictature islamo-conservatrice

Le référendum du 16 avril en Turquie instaure un régime présidentiel sans séparation des pouvoirs. La victoire électorale (51,8 %) entachée d'irrégularités du président Erdogan pour cette réforme constitutionnelle est contestée par de nombreux observateurs et organismes internationaux comme par les partis d'opposition. Cela intervient après la tentative de coup d'État de juillet 2016 (providentielle pour le régime) inaugurant une période marquée par de graves violations des droits fondamentaux et des libertés syndicales sous un régime d'état d'urgence.

Un régime inquiétant

Dès le 18 avril, l'état d'urgence était prolongé. Il avait déjà permis le limogeage de 120 000 personnes dans l'enseignement, les universités, la justice, l'armée, la police… La Turquie est devenue la championne du monde pour le nombre de journalistes détenus, des députés sont emprisonnés tandis que la répression touche avec violence la population kurde. Les pouvoirs du chef de l'État sont exorbitants : absence de premier ministre, nomination des hauts fonctionnaires, ambassadeurs, recteurs, pouvoirs militaires incontrôlés, gouvernement par décrets présidentiels, nomination directe de 12 des 15 juges de la Cour constitutionnelle, de 6 des 13 membres du Conseil supérieur de la magistrature (et 7 indirectement) ! Cette dictature légalisée est obtenue au prix de tricheries électorales dans le cadre de l'alliance du parti islamo-conservateur AKP au pouvoir de puis 2002 et du parti d'extrême droite MHP dont le soutien a été obtenu suite à la levée de l'interdiction du voile à l'université.

Hantise des succès kurdes

La complaisance du régime depuis plusieurs années avec Daesh ne s'est pas vraiment démentie, même après les attentats comme celui de Suruç en juillet 2015 (33 morts). Les opérations militaires contre Daesh ont le plus souvent un double objectif dont le principal est de contrecarrer les forces kurdes. Ainsi en août 2016, l'opération turque « Bouclier de l'Euphrate » et la prise de la ville de Jarablus permettaient aussi d'empêcher la jonction entre les forces kurdes présentes à l'est comme à l'ouest de cette zone. Mardi 25 avril, un bombardement turc visait le quartier général des YPG (Unités de protection du peuple kurde) et deux radios kurdes dans le Rojava (nord de la Syrie) et dans le Kurdistan d'Irak. Les YPG sont la force principale, au sol, engagée dans l'offensive contre Raqa, bastion de Daesh. Le processus de paix avec les Kurdes a été bloqué en 2015 par Erdogan car en plus des succès kurdes contre Daesh en Syrie, les succès électoraux du HDP (soutien des Kurdes) en 2015 empêchaient l'AKP d'obtenir une majorité au parlement pour initier la présidentialisation dictatoriale du régime.

Dans cette phase de répression massive et brutale, qui s'intensifie encore après le référendum, la Turquie établit des liens privilégiés avec des régimes autoritaires et/ou inspirés par un rigorisme religieux : Russie, Égypte, Arabie Saoudite. Elle subordonne sa politique intérieure comme extérieure au refus de voir jouer un rôle et de reconnaître des droits élémentaires aux organisations et à la population kurdes. Notre solidarité doit aller aux forces progressistes dans ses combats sociaux et politiques, pour le respect des droits humains qui ne sont garantis que par la séparation : celle des pouvoirs, celle du politique et du religieux. ☐

Sources : déclaration CFGDT-CGT-FO-FSU-Solidaires-Unsa du 21.04.17 ; Ligue des Droits de l'Homme : *Turquie, non à la dictature* ! publié le 13.04.17 ; *Le Monde diplomatique* de mars 2017 : Le président Erdogan signe la fin du « modèle turc » et *La quête obsessionnelle d'un pouvoir fort* par Jean Marcou ; *L'Humanité* du 26 avril 2017

INDONÉSIE

Battu en avril aux élections mais encore au poste de gouverneur de Jakarta jusqu'en octobre, Basuki Tjahaja Purnama a été déclaré coupable de blasphème, condamné à deux ans de prison par le tribunal de Jakarta et incarcéré.

"Nous ferons appel", a toutefois répliqué celui qui est surnommé Ahok, premier gouverneur non musulman depuis un demi-siècle et premier issu de la minorité chinoise.

Il avait déclaré en septembre que l'interprétation par certains oulémas d'un verset du Coran, selon lequel un musulman ne doit élire qu'un dirigeant musulman, était erronée. ☐

D'après une dépêche AFP 9 mai 2017

ALLEMAGNE

La Bible "dangereuse pour la jeunesse "

Cela était passé inaperçu. En août 2000, deux avocats allemands ont demandé l'inscription de la Bible sur la liste des écrits dangereux pour la jeunesse, en raison des «passages sanglants et contraires aux droits de l'homme» qu'elle contient.

Des parents d'enfants mineurs avaient fait appel aux avocats bavarois Christian Sailer et Gert-Joachim Hetze pour intervenir auprès de Christine Bergmann, à l'époque ministre fédérale de la famille en vue de placer la Bible sur la liste des écrits dangereux pour la jeunesse au motif qu' *« Elle prêche le génocide, le racisme, l'antisémitisme, la mise à mort cruelle des personnes adultères et des homosexuels, l'infanticide et nombre d'autres perversités »*.

L'Église catholique n'avait pas manqué de réagir par la voix de sa porte parole Adelheid Utters-Adam qui, à Munich, avait qualifié cette demande d'«absurde», considérant que si cette requête devait être acceptée, il faudrait interdire tous les livres d'histoire sans oublier les journaux qui rapportent les faits divers.

Nous n'avons hélas pas trouvé quelle suite avait été donnée à cette démarche. ☐

U.S.A

Trump booste les « charter schools »

Ce sont des écoles dites publiques car financées par l'argent du contribuable, elles sont gratuites et non confessionnelles. Cependant elles sont gérées par des organismes privés, parfois à but lucratif. Elles échappent à la carte scolaire et ne sont pas tenues de suivre les programmes. Elles établissent une charte détaillant les performances à atteindre, le public visé, le programme, les méthodes de contrôle. Elles peuvent être crées à l'initiative de parents, professeurs, entrepreneurs sociaux, municipalités… Il existe aussi un réseau d'écoles privées hors de prix. Dans le Michigan, 80 % des administrateurs des charter schools sont des groupes à but lucratif. Si les buts ne sont pas atteints, l'école peut fermer. Elles sont en expansion, avec 3 millions d'élèves en 2016 pour 6 900 écoles, soit un peu plus de 5 % des élèves du public, même si 2 500 de ces écoles ont fermé entre 2001 et 2013. Quand il y a trop de demandes, les places sont tirées au sort. Elles embauchent peu de professeurs syndiqués… En somme un rêve libéral, sur un modèle que voudraient rejoindre et que revendiquent les écoles privées françaises sous contrat en y ajoutant leur caractère confessionnel : gratuité pour les parents, financement public total, liberté d'organisation y compris pour les programmes. Clinton, Bush, Obama ont soutenu leur développement. Trump veut passer à la vitesse supérieure en augmentant de 50 % le budget fédéral alloué à ces écoles, soit 168 millions de dollars. Quelques ombres à ce tableau libéral idyllique : absence de transparence sur la gestion de l'argent public, manque de contrôle sur les administrateurs, performances éducatives qui commencent à faire débat. ☐

source : http://www.liberation.fr/planete/2017/04/19/les-charter-schools-des-ecoles-autonomes-encouragees-par-trump_1563777 du 19 avril 2017

Notre site Internet : **www.creal76.fr**

- Sur notre site, la rubrique « Lu, vu, entendu » est composée des propositions que vous nous adressez : Vous souhaitez partager une information relative à la laïcité, envoyez-la en utilisant le formulaire « **Lu, vu, entendu** ».
- Régulièrement un billet ou un communiqué vous y attend.
- Envoyez-nous vos remarques, propositions, suggestions : utilisez le formulaire "Écrivez-nous",
- Diffusez l'adresse www.creal76.fr auprès de vos amis **et inscrivez-vous (vous et vos amis) à la newsletter !**

« Il n'est point de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage ». **PÉRICLÈS**

Association France-Palestine Solidarité (AFPS) : année 2017 et actions de boycott

L'AFPS Rouen met en œuvre les campagnes d'information et de mobilisation de l'AFPS nationale pour 2017.

La première campagne a débuté depuis quelques années et elle concerne le boycott des produits des colonies.
L'idée est de dénoncer le fait que les Israéliens commercialisent sous le label "produits israéliens " des produits qu'ils exploitent dans les colonies qu'ils ont construites illégalement sur les Territoires palestiniens. Malgré les recommandations de l'ONU sur l'étiquetage des produits des colonies, Israël ment en faisant transiter ces produits par Israël et en les étiquetant comme venant d'Israël.
Comme corollaire à cette action, l'AFPS dénonce la criminalisation du boycott en France. C'est en effet un des rares pays européens qui juge les militants pour des actions de boycott.

La deuxième campagne dénonce les liens des banques françaises avec la colonisation israélienne en faisant signer des pétitions à remettre aux banques, en écrivant des mails groupés aux banques, en allant voir le directeur de votre agence. Nous pouvons fournir des modèles de lettres pour toutes ces actions

La troisième campagne vise à informer au sujet des dates 1917, 1947, 1967 : Cette année 2017, l'AFPS mène une campagne, rappelant que le combat pour les droits du peuple palestinien dure et continue depuis 100 ans.

L'année 2017 marque :

Les 100 ans de la « déclaration Balfour » de 1917, par laquelle le gouvernement britannique promettait unilatéralement l'établissement en Palestine d'un foyer national juif,

Les 70 ans du plan de partage de la Palestine voté par l'ONU en 1947 dont a résulté la Nakba (catastrophe) de 1948 avec la destruction de plus de 530 villages palestiniens et l'expulsion de 750 000 Palestiniens de leur patrie dans un processus visant à un nettoyage ethnique,

Les 50 ans de l'occupation par Israël, en 1967, de la Cisjordanie, de Jérusalem Est, de la Bande de Gaza, du plateau du Golan et du processus continu de leur colonisation par État d'Israël.

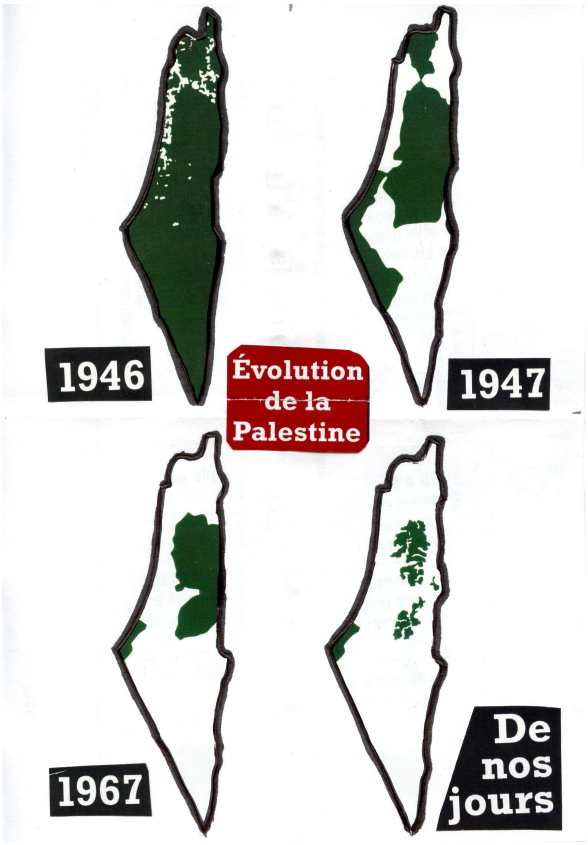

Toutes ces dates illustrent l'origine coloniale de la création d'Israël et les violations récurrentes du droit international qui s'en sont suivies, dont la construction de colonies dans les territoires occupés.
Elles marquent la dépossession continue des Palestiniens de leurs territoires, accompagnée d'une répression massive et d'attaques répétées contre leurs moyens d'existence.

C'est pourquoi l'Union européenne et les États européens doivent faire de 2017 l'année de la réalisation des droits du peuple palestinien :

- **en cessant toute complicité avec la colonisation et toute tolérance vis-à-vis des violations du droit international par Israël, en exigeant la levée du blocus de Gaza**
- **en suspendant l'accord d'association avec Israël et en cessant toute coopération militaire, sécuritaire, financière, universitaire ou des entreprises**

Depuis le 17 avril, 1 600 prisonniers palestiniens étaient en grève de la faim. Il aura fallu 40 jours et l'hospitalisation de Marwan Barghouti, le "Mandela palestinien", au gouvernement israélien pour satisfaire des revendications élémentaires comme le droit à deux visites par mois.

POUR NOUS CONTACTER :
Courrier : AFPS Maison des associations 22 bis, rue Dumont D'Urville 76000 Rouen
Mail : afpsrouen@gmail.com Site : http://www.afps-rouen.fr/?page_id=229

« Car enfin le trait le plus visible dans l'homme juste est de ne point vouloir du tout gouverner les autres, et de se gouverner seulement lui-même. Cela décide tout. Autant dire que les pires gouverneront »
ALAIN (Émile-Auguste Chartier dit)

Guillaume
La chronique de Rahan
LECOINTRE

Rahan suit ses pistes de chasse au flair, comme les autres animaux !

Depuis Paul Broca, il est généralement considéré que l'espèce humaine est déficiente dans ses performances olfactives… Mais c'est un mythe !

L'église catholique du Second Empire accusait l'école de médecine de Paris d'enseigner l'athéisme et le matérialisme (tout de suite les gros mots !). Leur cible était notamment le neuroanatomiste et anthropologue Paul Broca, à qui ils faisaient toutes les chicanes administratives qui étaient en leur pouvoir, en l'accusant de corrompre la jeunesse. Ils ne pouvaient pas le sentir… pour ainsi dire. Broca, de son côté, en remettait une couche dans une anatomie comparée qu'il inscrivait dans la filiation évolutive des êtres vivants de Darwin. Il remarqua que les lobes frontaux étaient peu développés chez les rongeurs et les carnivores, tandis que leurs lobes olfactifs apparaissaient proéminents. Il remarqua que les lobes frontaux étaient démesurément grands chez les humains, et que leur altération affectait le langage et la pensée, et que les lobes olfactifs étaient petits en proportion. Le célèbre neuroanatomiste émit alors l'idée que le développement évolutif des lobes frontaux, et donc l'émergence du langage et de la pensée telle qu'on la connaît chez les humains, se seraient faits au détriment des lobes olfactifs, plus petits proportionnellement au reste du système nerveux central que chez les autres mammifères.

En 1879 il classa les mammifères en osmatiques et anosmatiques. Les premiers tiraient de l'olfaction le stimulus principal de leur comportement, les seconds nullement. Parmi eux, les cétacés, dépourvus de structures olfactives comparables, et les primates, dont les principales sources des comportements sont principalement stimulés par d'autres sens que celui de l'olfaction. Remarquons qu'il ne s'agissait pas d'une moindre performance de l'olfaction humaine… d'ailleurs, Broca n'a pas effectué de tests expérimentaux comparatifs des véritables performances olfactives. Mais il s'agissait plutôt, dans cette classification, de notre capacité à diriger consciemment nos actions en fonction de stimuli olfactifs, ce qui n'est pas du tout la même chose. Nous pouvons bien humer, mais ne pas en faire le principal moteur conscient de nos actions. Mais le pli a été pris, tout le monde répéta ensuite que les humains sont les parents pauvres de l'olfaction.

Cette sous-performance est un mythe, mais celui-ci a influencé régulièrement l'interprétation des neurobiologistes de l'olfaction jusque récemment. C'est ce que dénonce une très intéressante revue parue récemment dans le journal Science[1]. Certes, les lobes olfactifs humains sont plus petits en proportion d'autres lobes du cerveau, mais ils ne sont pas plus petits que celui des autres mammifères en nombre absolu de neurones. Ce nombre est de dix millions environ par lobe olfactif, et la marge de variations entre les espèces de mammifères testées est d'un facteur 28, tandis que la marge des variations de la masse des mêmes espèces est de 5800.

Par ordre croissant de ce nombre chez des espèces testées, on a d'abord l'humain mâle, puis la souris, le hamster, le cochon d'inde, l'humain femelle, le macaque et le rat. On voit bien que ces variations n'ont pas de cohérence taxonomique : rongeurs et primates sont mélangés. Au cours de l'évolution humaine, les lobes olfactifs ne sont pas devenus plus petits ; c'est le reste du cerveau qui s'est développé. De véritables tests expérimentaux montrent que les humains détectent une diversité d'odeurs comparable à celle d'autres mammifères, et que chaque espèce a des sensibilités particulières pour certaines odeurs. Ainsi, sur certains types d'odeurs les humains manifestent de meilleures performances olfactives que les rongeurs de laboratoire ou les chiens, tandis que pour d'autres odeurs ces derniers sont meilleurs. Les humains sont capables de suivre une piste olfactive dans la nature ; leur état affectif, émotionnel et même leur comportement sont influencés par les odeurs. La communication olfactive, jadis réservée aux « animaux primitifs », est à l'œuvre chez les humains et renseigne ou influence chacun en termes d'attachement, de relations familiales, niveaux d'anxiété ou de stress, de disponibilité sexuelle, même si ces informations ne sont pas toujours traitées de manière consciente. □

1 McGann, J.P. Science 356 (6338), eaam7263 (12 mai 2017).

« Mon mari dit qu'il veut passer ses vacances dans un endroit où il n'est jamais allé… Je lui ai répondu: « Et pourquoi pas la cuisine ? »

Nan TUCKET